



Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Version de travail

Règlement graphique
Commune : Le Mesnil-Robert



ZONES URBAINES (U

-  Centres villes et centres bourgs historiques (Ua)
-  Centres bourgs relativement denses (Ub)
-  Zones urbaines des communes rurales et péri-urbaines (Uc)
-  Zones urbaines des hameaux structurants (Uh)
-  Zone urbaine à vocation principale d'équipements (Ue)
-  Zone urbaine à vocation principale d'activités économiques (Ux)
-  Zone urbaine à vocation principale d'activités touristiques (Ut)

ZONES A URBANISER POTENTIELLES (AU)

-  Zones à urbaniser à vocation principale d'habitat
 Zones à urbaniser à vocation principale d'activités économiques (AUx)
 Zones à urbaniser à vocation principale d'équipements (AUe)

Zone Naturelle

- N : Zones naturelles
- Nt : Zones naturelles permettant les constructions à vocation touristique (STECAL Touristique)
- Ng : Zones naturelles encadrant les activités liées au golf
- Ngc : Zones naturelles permettant les constructions au sein du golf
- Nx : Zones Naturelles permettant les constructions à vocation économique (STECAL économique)
- Np : Zones naturelles concernées par un périmètre de captage rapproché
- Ap : Zones agricoles concernées par un périmètre de captage rapproché
- Ah : Zones Agricoles permettant les constructions à vocation d'habitat (STECAL habitat)
- Ax : Zones Agricoles permettant les constructions à vocation économique (STECAL économique)
- A : Zones Agricoles

PRESCRIPTIONS COMPLEMENTAIRES

-  Site paysager protégé de type verger ou parc arboré (L.151-23 du CU)
-  Linéaire commercial à préserver (L.151-16 du CU)
-  Mur et muret protégé (L.151-19 du CU)
-  Edifice bâti patrimonial protégé (L.151-19 du CU)
-  Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L.151-11 du CU)
-  Zones humides avérées
-  Emplacement Réservé (L.151-4 du CU)
-  Secteur faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

FOND DE PLAN

- Limites parcellaires
- Bâtiments
- Parcelles bâties non cadastrées
- Limites communales